

ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

Faits saillants



UNE PERSONNE SUR DEUX

Près de la moitié de la population de la région sociosanitaire de l'Estrie fréquente ou entretient des liens avec un ou plusieurs organismes communautaires autonomes luttant pour une plus grande justice sociale aux quatre coins de la région.

Bien enracinés dans nos villes, villages et campagnes, ce sont 265 organismes communautaires autonomes qui offrent une grande diversité de services à des populations vulnérables ou en difficultés, leur apportant écoute, soutien et aide directe. Qui sont-ils? Que font-ils? Quelle est leur contribution à l'amélioration des conditions de vie dans nos collectivités et quels sont les enjeux qui menacent la réalisation de leur mission?

Ce document présente les faits saillants d'une recherche menée en 2018 par le Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie à propos des impacts socioéconomiques et des enjeux du milieu communautaire estrien.

CONTENU

L'action communautaire autonome en bref - 2

Impact social - 4

Impact économique - 6

Enjeux régionaux - 7

Enjeux locaux - 10

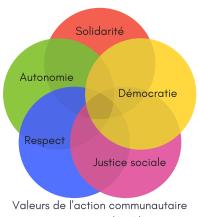
Liste des organismes - 11

L'action communautaire autonome (ACA) en bref



Qu'est-ce qu'un organisme communautaire autonome(OCA)?

En plus d'être sans but lucratif au sens de la loi, un organisme communautaire autonome est enraciné dans la communauté. entretient une vie démocratique et associative et est libre de déterminer sa mission, ses approches et ses pratiques. De plus, il doit avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté, favoriser la transformation sociale, faire preuve d'approches citoyennes et globales et être dirigé par un C.A. indépendant du réseau public.



autonome (ACA)

UN MOTEUR DE TRANSFORMATION SOCIALE **DEPUIS 50 ANS**

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES S'ADRESSENT AUX CAUSES PLUTÔT QU'AUX SYMPTÔMES

Au-delà des services offerts, les organismes d'action communautaire autonomes sont des lieux où :

- Les personnes peuvent s'impliquer et reprendre du pouvoir sur leur vie. Elles y reçoivent des outils afin d'agir sur leurs propres conditions sociales et ne sont pas considérées comme des utilisatrices de services, mais plutôt comme des membres ou des participantes qui ont leur mot à dire sur l'organisation, leurs milieux d'appartenance et la société.
- Les membres sont mobilisés.es autour d'enjeux collectifs et leur initiative est encouragée.
- On démontre une volonté d'agir sur les causes économiques, sociales, culturelles ou autres qui sont à la base de la situation des personnes qui fréquentent la ressource.
- On ne se contente pas de s'occuper des problèmes que les gens apportent, mais on veut travailler à ce que la société cesse de favoriser ce genre de situations.

Méthodologie de la recherche

En février et mars 2018, deux questionnaires ont été acheminés aux 265 organismes communautaires autonomes de l'Estrie œuvrant dans les domaines de la santé et des services sociaux, des familles, de l'éducation populaire, de la défense de droits et de l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes. 140 ont répondu au questionnaire quantitatif et 71 au questionnaire qualitatif. Les données ainsi amassées nous permettent de mieux connaître la réalité de ces groupes de base et de comprendre leur impact socioéconomique. Le rapport de recherche complet peut être consulté sur le site Web du ROC-Estrie (www.rocestrie.org)

Un organisme communautaire autonome, ce n'est pas...

Un parti politique, une coopérative, une entreprise d'économie sociale, un organisme religieux, un groupe d'intérêt (ex.: club d'horticulture), une association professionnelle, une fondation philanthropique.

Années 90

- Première reconnaissance formelle (outre l'incorporation) accordée en 1991 dans le cadre de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (Loi 120).
- Les organismes communautaires se dotent de structures régionales : regroupements d'organismes communautaires (ROC), tables régionales d'organismes communautaires (TROC) et coordination nationale les regroupant, soit la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires.
- Précarité du financement des groupes alors que les besoins de la population augmentent.

Années 70

- État-providence, réformes sociales.
- Les comités de citoyens se multiplient et plusieurs prennent une tangente vers l'action politique et demandent la démocratisation des institutions publiques.
- Plusieurs projets novateurs mis sur pied par les citoyens : garderies, cliniques médicales populaires, regroupements d'assistés sociaux, etc.
- Les groupes populaires offrent des voix alternatives aux services offerts par l'État ou au privé.

UN PEU D'HISTOIRE

Les organismes communautaires autonomes font partie du tissu social québécois depuis de nombreuses années. Voici un aperçu des faits marquants qui ont jalonné leur histoire.

Années 2000

- Adoption en 2001 de la Politique gouvernementale L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec.
- Les organismes sont de plus en plus interpellés à titre de partenaires dans le cadre d'ententes de service afin d'offrir des services complémentaires au réseau public.

Années 80

- Crise économique et désengagement de l'État (alourdissement des besoins sociaux auxquels l'État n'est plus en mesure de répondre).
- Nouveaux besoins: maisons de jeunes, centres d'action bénévoles, centres de femmes, maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, ressources alternatives en santé mentale.
- Reconnaissance de plus en plus ferme de l'action communautaire par les pouvoirs publics (ex. : rapport Harnois, collaboration avec les organismes communautaires en santé mentale).
- Naissance de regroupements sectoriels et intersectoriels.

Années 60

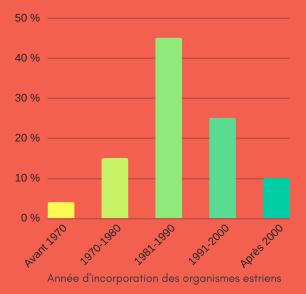
- Naissance du mouvement communautaire autonome.
- Les premiers comités de citoyens des quartiers défavorisés font leur apparition. Ils revendiquent de meilleures conditions de vie en privilégiant la participation et l'action collective.

Impact social



Des organismes bien ancrés dans leur milieu

La majorité des organismes estriens sont présents dans leur milieu depuis plus de 28 ans.



Mentionnons toutefois qu'il serait inapproprié de juger de la valeur d'un organisme par le nombre d'usagers(es) qu'il touche.

Les ressources qui rejoignent une clientèle moins nombreuse offrent bien souvent une aide plus individualisée et permet maintes fois d'éviter l'hospitalisation (ex.: une ressource communautaire en santé mentale).

PERSONNES REJOINTES

73% DES GROUPES DE BASE REJOIGNENT PLUS DE 200 PERSONNES SUR UNE BASE ANNUELLE ET 31% EN REJOIGNENT PLUS DE 1000.

Selon notre étude, le nombre moyen de personnes qui participent à des activités et/ou qui reçoivent des services annuellement dans chaque organisme se situe à 864. Si on extrapole ces résultats à l'ensemble des organismes du territoire estrien, cela représente 228 960 personnes, soit 48 % de la population totale de la région socio-sanitaire de l'Estrie.

En Estrie, on retrouve des organismes qui œuvrent notamment :

- Auprès des jeunes : hébergement-jeunesse, maisons de jeunes, travail de rue, etc. ;
- Auprès des femmes : centres de femmes, CALACS, hébergement, prévention des dépendances, maternité et relevailles ;
- Auprès des hommes : hébergement, services d'aide et d'écoute, etc. ;
- En santé mentale : milieux de vie, réinsertion au travail, groupes de soutien ;
- Auprès des personnes ayant des limitations physiques ou mentales, des personnes malades, ou aux proches aidants et familles;
- En action bénévole auprès des ainé.es : Centres d'action bénévoles ;
- Auprès des personnes en situation de pauvreté : cuisines collectives, soupes populaires, etc. ;
- Auprès des personnes en situation d'itinérance : hébergement d'urgence, travail de rue, etc.;
- Auprès des enfants : TDAH, prévention de la violence, droits des enfants, etc.

Personnes rejointes annuellement par les organismes estriens :

Près de 229 000 personnes

DES CONTRIBUTIONS MULTIPLES À L'AMÉLIORATION DU MIEUX-ÊTRE DE LA POPULATION ESTRIENNE

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES SONT DES LIEUX D'APPARTENANCE QUI OFFRENT DE L'AIDE GRATUITE OU À COÛT TRÈS ABORDABLE

L'apport du communautaire auprès de la population de l'Estrie est très diversifié. Parmi les organismes interrogés dans le cadre de notre étude, les contributions les plus importantes de ces groupes incluent le soutien psychosocial et la relation d'aide, l'éducation et la sensibilisation, l'offre d'un milieu de vie et d'activités, la prévention, l'intégration/réinsertion, la reconnaissance des droits, la participation citoyenne et la sécurité alimentaire.

D'autres contributions mentionnées par plusieurs organismes incluent le fait de briser l'isolement, d'offrir un milieu sécuritaire, de favoriser la réappropriation du pouvoir, la reprise de confiance et l'autonomie et de promouvoir les saines habitudes de vie.

Distribution des ressources sur le territoire

- 157 organismes dans les villes de Sherbrooke et Granby
- 108 organismes répartis dans les autres MRC
- Une quarantaine d'organismes à vocatior régionale

LES BÉNÉVOLES, DES ACTEURS IMPORTANTS

Parmi les 140 groupes qui ont répondu au sondage quantitatif, seulement deux (2) d'entre eux ne comptent sur aucun bénévole. Une forte proportion de répondants (68 %) comptent sur moins de 40 bénévoles mais 10 % reçoivent l'aide de plus de 100 bénévoles. Au total, les organismes qui ont répondu au sondage collaborent avec 6 842 bénévoles pour accomplir leur mission et le nombre moyen de bénévoles pour chacun d'entre eux est de 33. Si on extrapole ces résultats à l'ensemble des 265 organismes à l'étude, on peut estimer que près de **9 000 personnes** y donnent de leur temps.

Dans 50 % des organismes, l'ensemble des bénévoles cumulent au minimum un total 769 heures par année, ce qui équivaut à 22 semaines de travail à temps plein et à un salaire de 9 228 \$ (au salaire minimum de 12 \$/heure). Dans 11 % des organismes, principalement des centres d'action bénévole, le nombre d'heures de bénévolat dépasse 10 000 heures annuellement.

Si on transpose le nombre moyen d'heures par organisme de 1 690 heures par année aux 265 organismes de notre région, on pourrait chiffrer la collaboration bénévole à 447 859 heures, ce qui représenterait une **valeur de 5 millions \$ au salaire minimum**.

Nombre d'heures de bénévolat dans les organismes estriens :

447 859 heures par année

Impact économique



Emplois dans les organismes communautaires autonomes subventionnés

Au Québec: 58 000 emplois

En Estrie : Plus de 1 850 emplois

UN APPORT IMPORTANT À L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

L'importance du tiers secteur dans l'économie québécoise n'est plus à démontrer. Selon une note de recherche du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale publiée en 2014, l'apport des institutions sans but lucratif et au service des ménages (qui incluent les organismes communautaires, les entreprises d'économie sociale et autres OSBL) fournissait une contribution de l'ordre de 1.5 % au PIB du Québec en 2010, ce qui est supérieur à l'apport du secteur de l'extraction minière, carrière, extraction de pétrole et de gaz.

De plus, les emplois dans les 8000 organismes communautaires québécois représentent 1.6 % des emplois de la province, ce qui est supérieur à ceux fournis par le secteur de l'agriculture et par celui des services publics.

DES EMPLOYEURS DE TAILLE EN ESTRIE

Les 140 organismes qui ont répondu à notre questionnaire offrent 1 287 emplois en Estrie dont **57 % sont à temps plein**.

Avec une moyenne de **7 employés(es) par groupe**, on peut estimer à 1855 le nombre de travailleurs et travailleuses des organismes communautaires autonomes de notre région.

Le montant moyen versé en **salaires** dans chaque organisme du secteur de la **santé et des services sociaux** est de **211 253 \$**, ce qui représente une masse salariale de plus de 40 millions \$ pour les 190 organismes de ce secteur. On peut avancer, de façon très conservatrice, que la masse salariale des 265 organismes communautaires autonomes de la présente étude atteint probablement **50 millions \$ en Estrie.**

Ces salaires sont réinvestis dans chacune des économies locales par les salariées et salariés du secteur communautaire. De plus, une portion importante des frais généraux des organismes est également retournée dans l'économie locale par des achats de produits et de services.

Le milieu
communautaire offre
plus d'emplois au
Québec que les
secteurs de
l'agriculture et des
services publics

Le tiers secteur contribue davantage au PIB de la province que le secteur minier

Enjeux



DÉFIS DES ORGANISMES

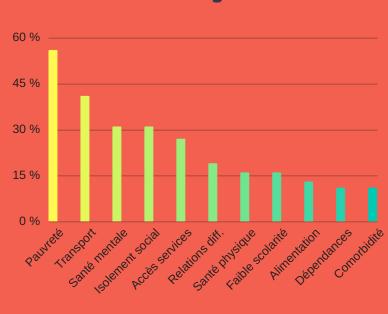
Pour 93 % des organismes ayant répondu au questionnaire qualitatif, le **manque de financement** figure parmi les principales difficultés auxquelles ils font face.

30 % des groupes doivent composer avec un **roulement de personnel élevé** et 36 % ne disposent pas des **ressources humaines nécessaires** pour répondre aux besoins de leurs membres et remplir leur mission, soit par manque de financement ou par difficulté à recruter du personnel à cause des conditions salariales peu alléchantes.

Parmi les autres enjeux mentionnés, on retrouve l'épuisement du personnel, des locaux inadéquats, la difficulté de couvrir un grand territoire et celle de rejoindre certaines populations vulnérables. On signale également le besoin de s'adapter à des problématiques de plus en plus lourdes au niveau des usagers(es).

Enjeux des OCA 100 % 75 % 50 % 25 % 0 % Linanternent Rauternent Rauternent Locaut Locaut

Défis des usagers.es



DIFFICULTÉS DES

MEMBRES

56 % des groupes consultés identifient la **pauvreté** comme étant une des difficultés qui prédomine parmi leurs membres ou utilisateurs de services. La problématique du **transport** est mentionnée par 41 % des organismes (principalement des milieux ruraux). L'**isolement social** et les **problèmes de santé mentale** sont relevés par plus de 30 % des organismes.

Les organismes interrogés dans le cadre de notre étude notaient également des difficultés importantes d'**accès aux services publics de santé** pour leurs usagers(es) (27% des groupes). Ce problème concernait entre autres l'accès aux services médicaux et psychosociaux, aux spécialistes et au maintien à domicile.

D'autres défis observés parmi les usagers(es) concernaient les difficultés familiales et relationnelles, le faible taux de scolarisation, les troubles de santé physique, la comorbidité, la toxicomanie et les dépendances, ainsi que les carences alimentaires.

UNE DEMANDE À LA HAUSSE

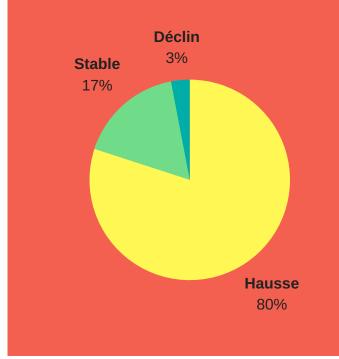
DE PLUS EN PLUS DE GENS COGNENT AUX PORTES DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Avec la complexification des problématiques, la détérioration des conditions socioéconomiques dans plusieurs communautés et la difficulté d'accès aux services dans le réseau public, il n'est pas étonnant que les organismes communautaires soient de plus en plus sollicités. En effet, la demande de services semble actuellement à la **hausse dans 80 % des organismes** consultés alors qu'elle est stable chez 17 % d'entre eux et en déclin chez seulement 3 %.

Dans 17 % des organismes, on observe une complexification ou une diversification des problématiques des usagers(es),

de même qu'un phénomène de comorbidité. Ceci fait en sorte que même pour les groupes où la demande est stable, les besoins en ressources humaines et financières peuvent être plus importants. De plus, quelques groupes (4 %) mentionnent recevoir de plus en plus de références provenant du réseau public.

Demande de services dans les OCA



UN FINANCEMENT NETTEMENT INSUFFISANT

FAUTE DE FINANCEMENT ADÉQUAT, 30 % DES ORGANISMES ONT DÛ COUPER DANS LEURS RESSOURCES HUMAINES OU PRÉVOIENT LE FAIRE À COURT TERME. 47 % ONT RÉDUIT LEUR OFFRE DE SERVICES DANS LA DERNIÈRE ANNÉE.



La **mise à pied** ou le non-renouvellement d'un contrat ont été utilisés pour pallier le manque de financement dans 24 % des organismes, tandis que 25 % ont dû **couper les heures de travail** des employés(es) au cours de la dernière année (plusieurs utilisent le chômage économique) et que 6 % des organismes prévoient des mises à pied prochainement.

47 % des groupes interrogés dans le cadre de notre étude ont dû prendre une décision visant à **diminuer leurs activités** par manque de ressources financières et/ou humaines au cours de la dernière année et 11 % prévoient le faire prochainement. De plus, ajoutons que parmi ceux qui arrivent à maintenir leur offre de services, plusieurs soulignent que les employés(es) sont en **surcharge**, qu'aucun développement n'est possible et qu'ils doivent délaisser certaines tâches administratives, repousser des projets ou diminuer le temps accordé à la concertation.

Plusieurs organismes mentionnent être en survie. Certains demandent désormais une contribution financière des membres pour des activités qui étaient offertes gratuitement auparavant.

PARLONS D'AUTOFINANCEMENT

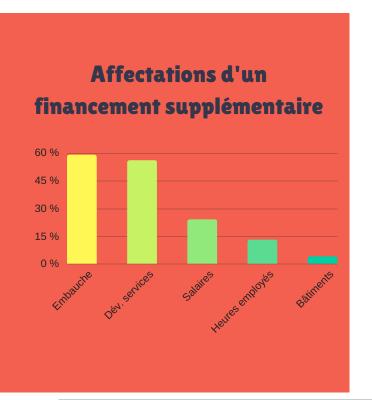
AU LIEU D'AMENER DE L'EAU AU MOULIN, LES ACTIVITÉS D'AUTOFINANCEMENT MONOPOLISENT BIEN SOUVENT DES RESSOURCES QUI PEINENT DÉJÀ À RÉPONDRE AUX DEMANDES DES USAGERS(ES)

Devant un budget qui stagne, des besoins grandissants de la population et un coût de la vie qui augmente sans cesse, nombreux sont les organismes qui redoublent d'efforts dans le domaine de l'auto-financement. Mais est-ce que ces efforts en valent la peine? Quand nous avons demandé aux organismes à l'étude si, depuis les cinq dernières années, ils avaient augmenté leurs activités d'autofinancement pour pallier le manque à gagner, la réponse était positive pour la grande majorité d'entre eux (67 %). Par contre, il semble que ces activités se soient avérées très ardues et qu'elles n'aient pas porté le fruit désiré. En effet, chez 30 % des répondants, on signale que cette démarche a été soit très difficile, exigeante en temps et énergie ou peu fructueuse. De plus, il est mentionné que des nouvelles sources doivent être trouvées chaque année, qu'elles ne comblent pas l'augmentation des dépenses et que certaines missions sont plus difficiles que d'autres à autofinancer selon la clientèle de l'organismes (ex. : délinquants sexuels). Parfois, une personne à temps plein est nécessaire pour s'occuper de l'autofinancement. Ajoutons que les organismes compétitionnent avec de grosses fondations, notamment celles du CHUS, de l'Université de Sherbrooke, Centraide, etc. La population estrienne est donc déjà très sollicitée et parfois peu encline à encourager les petits organismes.

DANS LE MEILLEUR DES MONDES

QUE FERAIENT LES ORGANISMES AVEC UN FINANCEMENT MAJORÉ?

59 % des groupes interrogés utiliseraient un financement supplémentaire pour **engager du personnel** et 56 % augmenteraient ou développeraient leur **offre de services**. Seulement 13 % des groupes augmenteraient les **heures des employés(es)** déjà en poste tandis que 24 % en profiteraient pour offrir des **conditions de travail plus avantageuses**. 4 % mentionnent que le financement contribuerait à aménager de nouveaux locaux ou à effectuer des rénovations ou un meilleur entretien de leur bâtiment. Parmi les autres affectations, on retrouve la transformation de postes à temps partiel en temps plein ou bien de contrats annuels en postes permanents, combler le déficit, la remise en place de services coupés antérieurement, la promotion et publicité des services de l'organisme (ex.: site Web) et rejoindre les usagers d'un plus grand territoire.



LES BESOINS SONT CLAIRS

Les besoins des organismes interrogés sont évidents : des **ressources humaines** nécessaires à l'accomplissement de leur mission, l'**amélioration des conditions salariales** de leurs travailleuses et travailleurs ainsi que le **développement ou le maintien d'une offre de services** qui réponde aux besoins grandissants de leurs membres.

Les organismes de l'Estrie, de concert avec les 4000 organismes d'action communautaire autonome du Québec, revendiquent donc :

- Un rehaussement significatif du **financement à la mission globale** et l'**indexation des subventions** à la mission globale ;
- Le respect de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire, entre autres, en ce qui a trait au respect de l'autonomie des groupes;
- La reconnaissance de l'action communautaire autonome comme moteur de progrès social;
- La fin des compressions dans les services publics et les programmes sociaux.

REGARD SUR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE LA CIRCONSCRIPTION DE SHERBROOKE

81 ORGANISMES QUI ŒUVRENT DANS 28 SECTEURS D'INTERVENTION

Le territoire de cette circonscription comprend la partie de la Ville de Sherbrooke qui correspond aux arrondissements de Jacques-Cartier et du Mont-Bellevue. On y dénombre **81 organismes communautaires autonomes** dont plusieurs ont une vocation qui dépasse les limites de la ville de Sherbrooke. Secours-amitié Estrie, par exemple, répond aux appels de personnes en détresse provenant de partout en région, totalisant près de 10 000 appels dans la dernière année. IRIS Estrie, un groupe visant à stimuler et développer une action communautaire face aux infections transmissibles sexuellement et par le sang, se déplace dans plusieurs écoles secondaires de l'Estrie pour faire de la sensibilisation et de la prévention.

Les groupes présents dans cette circonscription se répartissent dans **28 secteurs d'activité** différents (voir la liste complète en p. 11). L'offre de service y est donc extrêmement variée. C'est à Sherbrooke que sont concentrées la majorité des ressources d'accueil et d'intégration des personnes issues de l'immigration. On y retrouve également **plus de la moitié (59 %) de tous les groupes de promotion et défense de droits** présents en Estrie et certaines ressources qui ne se retrouvent pas ailleurs sur le territoire (par exemple, les organismes œuvrant auprès des personnes aux prises avec le VIH-SIDA et les troubles envahissants du développement).

DES ZONES DÉFAVORISÉES QUI GÉNÈRENT UNE FORTE DEMANDE D'AIDE

Selon la carte de défavorisation matérielle et sociale de l'Estrie publiée en par l'Observatoire estrien du développement des communautés (OEDC) (voir la carte en page 15), on remarque qu'une grande partie de l'arrondissement du Mont Bellevue est fortement défavorisée, plus précisément les quartiers attenants au centre-ville. On retrouve une autre zone de défavorisation dans l'arrondissement de Fleurimont, qui fait partie de la circonscription de St-François, mais qui est contiguë à celle mentionnée précédemment. Ces deux zones génèrent donc une forte concentration de personnes vulnérables ayant besoin de services de soutien de toutes sortes. Il n'est donc pas étonnant de remarquer que les principaux défis auxquels font face les membres des organismes participants à l'étude situés dans cette circonscription s'avèrent être la pauvreté, l'isolement social et la concomitance de problématiques multiples (comorbidité). Par exemple, à l'Escale de l'Estrie, un organisme implanté depuis 40 ans et qui offre de l'aide et de l'hébergement aux femmes et aux enfants victimes de violence conjugale, on constate une augmentation du temps de séjour due à la complexification des problématiques.

Chez les membres de plusieurs organismes interrogés, on note également une difficulté d'accès aux services publics de santé, des taux de criminalités élevés, un manque de logements sociaux et beaucoup de problèmes de santé mentale. Certains usagers viennent cogner aux portes des organismes après avoir été référés par le réseau public ou bien parce qu'ils n'arrivent tout simplement pas à recevoir de services de celui-ci. Par exemple, à la maison des jeunes Spot Jeunesse, une ressource présente depuis 35 ans à Sherbrooke, on constate une demande à la hausse dans la communauté qui amène l'organisme à sortir régulièrement de sa mission pour aider les familles et les jeunes adultes dans leurs difficultés (nourriture, transport, accès à des activités gratuites).

Devant une demande qui est en hausse ou bien qui est stable mais grande, la moitié des groupes interrogés disent manquer de personnel et bien que la plupart d'entre eux n'aient pas encore diminué leur offre d'activités, plusieurs prévoient le faire dans un avenir prochain si le financement provenant du gouvernement provincial n'est pas ajusté. La majorité des groupes essaient d'ailleurs de pallier ce manque par de l'autofinancement mais les résultats sont nettement insuffisants et requièrent beaucoup de temps, ce qui détourne l'énergie normalement investie à accomplir la mission de l'organisme.

Principaux défis des gens qui fréquentent les OCA de Sherbrooke

- Pauvreté
- Isolement social
- Comorbidité
- Accès aux services publics de santé
- Criminalité
- manque de logements sociaux
- Troubles de santé mentale

LISTE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES DE LA CIRCONSCRIPTION DE SHERBROOKE

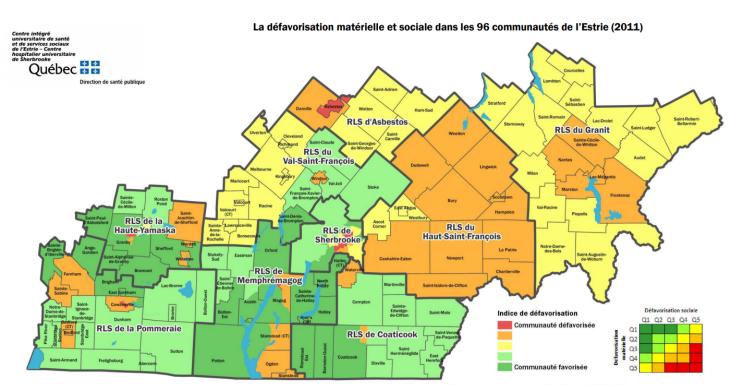
(L') A.R.C.H.E. DE L'ESTRIE VIH - SIDA ACTION-HANDICAP ESTRIE DÉFENSE DE DROIT APPLIANCE ESTRIE SANTÉ PUBLIQUE	
ADDIMAGE ESTRIE	
ARRIMAGE ESTRIE SANTÉ PUBLIQUE	
ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE CONSOMMATION	
FAMILIALE DE L'ESTRIE	
ASSOCIATION DE LA FIBROMYALGIE DE SANTÉ PHYSIQUE L'ESTRIE	
ASSOCIATION DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES DE DÉFICIENCE PHYSIQUE	
L'ESTRIE INC.	
ASSOCIATION DE SHERBROOKE POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	
DÉFICIENCE INTELLECTUELLE (ASDI) INC.	
ASSOCIATION DE SPINA BIFIDA ET DÉFICIENCE PHYSIQUE	
D'HYDROCÉPHALIE DE L'ESTRIE INC.	
ASSOCIATION DES ACCIDENTES DÉFICIENCE PHYSIQUE	
CÉRÉBROVASCULAIRES OU TRAUMATISES	
CRÂNIENS DE L'ESTRIE (L'ACTE)	
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE DÉFENSE DE DROIT	
SHERBROOKE	
ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DÉFENSE DE DROIT	
VISUELLES DE L'ESTRIE	
ASSOCIATION DU SYNDROME DE DOWN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ENFANTS DÉFICIENCE PHYSIQUE	
DYSPRAXIQUES AQED	
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TROUBLES DÉFICIENCE PHYSIQUE	
D'APPRENTISSAGE (AQETA) SECTION RÉGIONALE ESTRIE	
AUTISME ESTRIE TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉ	ÉVELOPPEMENT
AZIMUT NORD MAISONS DE JEUNES	VELOFFEIVIEIVI
BRAILLE ATOUT SANTÉ PHYSIQUE	
BULLE ET BALUCHON JEUNES	
CARREFOUR DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	
SHERBROOKE INC.	
CENTRE COMMUNAUTAIRE PARTAGE ST- HOMMES EN DIFFICULTÉ	
FRANÇOIS	
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE SHERBROOKE ACTION BÉNÉVOLE	

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES	CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
CRIMINELS DE LA RÉGION DE L'ESTRIE INC.	(CAVAC)
CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES	CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES
AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL DE L'ESTRIE	
	AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL (CALACS)
CENTRE D'ASSISTANCE ET	DÉFENSE DE DROITS
D'ACCOMPAGNEMENT AUX PLAINTES DE	
L'ESTRIE CAAP-ESTRIE	
CENTRE D'ÉDUCATION POPULAIRE DE L'ESTRIE	ÉDUCATION POPULAIRE
CENTRE D'INTERVENTION EN VIOLENCE ET	AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL
AGRESSIONS SEXUELLES DE L'ESTRIE	
CENTRE DE SOUTIEN DE L'ESTRIE	CANCER
CENTRE DES FEMMES LA PAROLIÈRE	CENTRE DE FEMMES
CENTRE POUR FEMMES IMMIGRANTES DE	CENTRE DE FEMMES
SHERBROOKE	
COALITION SHERBROOKOISE POUR LE TRAVAIL	JEUNES
DE RUE	
COLLECTIF POUR LE LIBRE CHOIX DE	DÉFENSE DE DROIT
SHERBROOKE	
COMITÉ DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES	PROMOTION DES DROITS
ACCIDENTÉS DE L'ESTRIE	
CONCERTACTION FEMMES ESTRIE	PROMOTION DES DROITS
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT	REGROUPEMENT
COMMUNAUTAIRE DE SHERBROOKE	
CUISINE COLLECTIVE LE BLÉ D'OR DE	PERSONNES DÉMUNIES
SHERBROOKE	
ÉLIXIR OU L'ASSUÉTUDE D'ÈVE	ALCOOLISME, TOXICOMANIE, DÉPENDANCE
FAMILLE ESPOIR	CONTRACEPTION, ALLAITEMENT, PÉRINATALITÉ,
	FAMILLE
FAMILLE PLUS	CONTRACEPTION, ALLAITEMENT, PÉRINATALITÉ,
	FAMILLE
FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS	ACCUEIL/INTÉGRATION
CULTURELLES DE L'ESTRIE	•
GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE	JEUNES
L'ESTRIE INC. (LES)	
GROUPE RÉGIONAL D'INTERVENTION SOCIALE	ORIENTATION ET IDENTITÉ SEXUELLES
DE L'ESTRIE (GRIS ESTRIE)	
HANDI APTE	DÉFICIENCE PHYSIQUE
HANDI-CAPABLE	DÉFICIENCE PHYSIQUE
ILLUSION-EMPLOI DE L'ESTRIE	DÉFENSE DE DROIT
INTERVENTION RÉGIONALE ET INFORMATION	VIH - SIDA
SUR LE SIDA - (I.R.I.SESTRIE)	VIII - SIDA
L'ACTION PLUS DE SHERBROOKE INC.	DÉFENSE DE DROIT
L ACTION PLUS DE SHEKBKOUKE INC.	DELENSE DE DROIT

LA CORDÉE, RESSOURCE ALTERNATIVE EN	SANTÉ MENTALE
SANTÉ MENTALE	SAINTE WEINTALE
LA GRANDE TABLE	PERSONNES DÉMUNIES
LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE	SANTÉ PHYSIQUE
LE PONT, ORGANISME DE JUSTICE	ORGANISMES DE JUSTICE ALTERNATIVE
ALTERNATIVE	ORGANISMES DE JOSTICE ALTERNATIVE
LE RÉSEAU D'AMIS DE SHERBROOKE	MAINTIEN À DOMICILE
LE SEUIL DE L'ESTRIE INC.	HOMMES EN DIFFICULTÉ
LE TREMPLIN 16-30 DE SHERBROOKE	JEUNES
LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE	JEUNES
L'ESTRIE INC.	JEUNES
LES JEUNES DU COIN D'ASCOT	MAISONS DE JEUNES
LES SOINS PALLIATIFS LA ROSE DES VENTS DE	CANCER
L'ESTRIE	J. 11 J. 11
LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS (SECTION	DÉFENSE DE DROIT
ESTRIE)	
MAISON DE LA FAMILLE DE SHERBROOKE INC.	CONTRACEPTION, ALLAITEMENT, PÉRINATALITÉ,
	FAMILLE
MAISON DES GRANDS-PARENTS DE	PERSONNES ÂGÉES
SHERBROOKE	
MARRAINE TENDRESSE DE L'ESTRIE	CONTRACEPTION, ALLAITEMENT, PÉRINATALITÉ,
	FAMILLE
MOISSON ESTRIE	PERSONNES DÉMUNIES
MOMENTHOM CENTRE D'ENTRAIDE POUR	HOMMES EN DIFFICULTÉ
HOMMES DE L'ESTRIE	
MOUVEMENT D'AIDE PARALYSIE CÉRÉBRALE	DÉFICIENCE PHYSIQUE
ESTRIE	
MOUVEMENT DES CHÔMEURS DE L'ESTRIE	DÉFENSE DE DROIT
INC.	SANTÉ MENTALE
PROMOTION ET DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE DE L'ESTRIE (PRO-DEF)	SANTE MENTALE
PROMOTION HANDICAP ESTRIE INC.	DÉFENSE DE DROIT
RAYON DE SOLEIL DE L'ESTRIE	MAINTIEN À DOMICILE
REGROUPEMENT AUTONOME DES JEUNES	DÉFENSE DE DROIT
(R.A.J.) DU QUÉBEC	DEFENSE DE DROIT
REGROUPEMENT DES ORGANISMES	REGROUPEMENT
COMMUNAUTAIRES (ROC) DE L'ESTRIE	The state of the s
REGROUPEMENT DES USAGERS DU	DÉFENSE DE DROIT
TRANSPORT ADAPTÉ DE SHERBROOKE	
MÉTROPOLITAIN	
RENCONTRE INTERCULTURELLE DES FAMILLES	ACCUEIL/INTÉGRATION
DE L'ESTRIE	

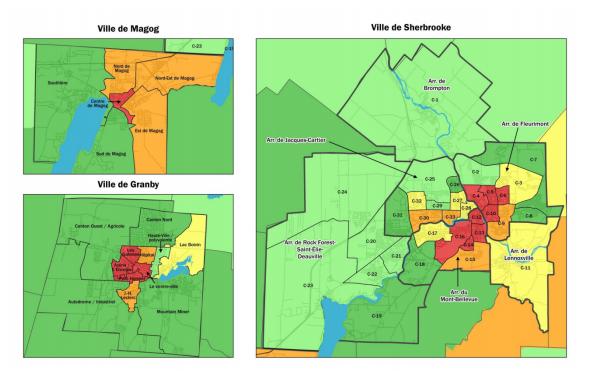
S.O.S. GROSSESSE (ESTRIE)	CONTRACEPTION, ALLAITEMENT, PÉRINATALITÉ,
	FAMILLE
SECOURS-AMITIÉ (ESTRIE) INC.	SANTÉ MENTALE
SERVICE D'AIDE AUX NÉO-CANADIENS	ACCUEIL/INTÉGRATION
(SHERBROOKE) INC.	
SOCIÉTÉ DE L'AUTISME ET DES T.E.D. DE	TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT
L'ESTRIE (S.A.T.E.D.E.)	
SOLIDARITÉ POPULAIRE ESTRIE	DÉFENSE DE DROIT
SOLUTION BUDGET PLUS	CONSOMMATION, BUDGET
SOUTIEN AUX FAMILLES RÉFUGIÉES ET	ACCUEIL/INTÉGRATION
IMMIGRANTES DE L'ESTRIE (SAFRIE)	
TABLE D'ACTION CONTRE	DÉFENSE DE DROIT
L'APPAUVRISSEMENT DE L'ESTRIE	
TABLE RONDE DES OVEP DE L'ESTRIE	DÉFENSE DE DROIT
TDA/H ESTRIE	SANTÉ MENTALE

CARTE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE PUBLIÉE PAR L'OBSERVATOIRE ESTRIEN DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS (OEDC)



^{*} Les cartes de Granby, Magog et Sherbrooke sont au verso.

Réalisation : Direction de santé publique. CIUSSS de l'Estrie - CHUS, février 2016. Sources : MERIL Bases de données géographiques et administratives, mai 2012. MSSS, Fichier cartographique des limites des REJ, juin 2015. Indice calculé par l'RISPQ selon les données du recensement et de IPSM 2011 de Statistique Canada.



Source : Direction de santé publique, CIUSSS de l'Estrie-CHUS, février 2016.

Cette carte peut être consultée en ligne à l'adresse suivante :

http://www.oedc.gc.ca/files/tdb/indice defavorisation 2011 96 communautes.pdf